Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 022-212202626-20261102-2026_11_100-DE

COMMUNE DE QUINTIN
Département des Côtes d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 02 novembre 2026

Convocation du :	23 octobre *2026*
Date d'affichage :	23 octobre *2026*
Nbre de conseillers en exercice :	23
Présents :	21
Votants :	23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2026/11/100 (Nomenclature 1.1)

L'an deux mille vingt-six, le deux novembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Olivier CHASTEL.

Etaient présents :

CHASTEL Olivier - MICHEL Astrid - THERIN Emmanuel - CADIOU Marion - SIMON Selma - PREAUCHAT Gaëtan - ROUVRAIS Suzon – CASIMIR Aurélien - RUEN Pauline - PORTIER Gérard - HESRY Michel - ROUSSEAU Patricia - FRENETTE Philippe - DUPLESSY Claire – RAOUL Laëtitia – LE TERTRE Charles - AUBRY Isabelle - CHATTARD-GISSEROT Thibault – GUILLOU-COROUGE Françoise – QUEMARD Bertrand – CARRO Nicolas

Absents excusés :

DUBUS Armand, VINATIER Frédéric

Procuration :

DUBUS Armand à MICHEL Astrid

VINATIER Frédéric à PREAUCHAT Gaëtan

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Madame Laetitia RAOUL.

Marché public de travaux d'aménagement du site de l'ancien Hôpital et de ses abords

Rapporteur : Olivier CHASTEL

Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 022-212202626-20261102-2026_11_100-DE

Depuis 2017, la ville de Quintin mène un projet ambitieux d'aménagement sur les sites de l'ancien hôpital et des anciennes brasseries Duault, visant à créer un nouveau quartier attractif, et durable. Ce projet structurant a suivi plusieurs étapes majeures depuis 2020, mêlant déconstruction, dépollution, études techniques et concertation publique.

Pour ce faire, il convient de préciser que la commune de Quintin a conclu avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne et Saint-Brieuc Armor Agglomération une convention opérationnelle de portage foncier en date du 09 janvier 2018 pour se terminer au plus tard le 01 décembre 2027.

Depuis le 16 octobre, la commune de Quintin est propriétaire des emprises foncières du site de l'ancien hôpital. Pour favoriser la reconversion de ce site et la réalisation d'un programme de logements répondant aux objectifs de revitalisation du centre-ville et de diversification de l'offre d'habitat, la commune a engagé un appel à projets destiné à sélectionner un opérateur immobilier et a déposé un permis d'aménager le 28 mai 2026 en vue de la création de 3 macro-lots (Brasserie, Saint-Jean et Danard) et des futurs espaces publics communaux.

C'est dans le cadre des travaux d'aménagement du site de l'ancien Hôpital et de ses abords que le Conseil Municipal est invité à délibérer le présent marché.

Vu le code de la commande publique,
Vu le procès-verbal de la commission des marchés à procédure adaptée du lundi 12 octobre 2026 et son rapport, ci-annexés
Vu le programme de travaux confié le 12 mars 2020 au groupement de maîtrise d'œuvre (MOE) Iris Chervet Architecte et paysagiste (mandataire), ABEIL, Expertise urbaine et Urban Water et le permis d'aménager du 24 septembre 2026 autorisant ces travaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le maire à signer les marchés publics suivants :

Lot	Désignation	Attributaire	Montant de l'offre **avec variante** HT TF+TOA+TOB
1	TERRASSEMENT-VOIRIE-MAÇONNERIE-SERRURERIE-SIGNALISATION- MOBILIER-ASSAINISSEMENT EP	**COLAS France Ets Baie d'Armor 22440 PLOUFRAGAN (VARIANTE)**	**1 171 885.00 €**
2	EAUX PLUVIALES / EAUX USEES / AEP	**SAS LE DU Réseaux 22170 CHATELAUDREN-PLOUAGAT**	**64 855,00 €**

Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 022-212202626-20261102-2026_11_100-DE

3	AMENAGEMENTS PAYSAGERS-MOBILIER BOIS	**SAS ERIC LEQUERTIER 35430 SAINT-JOUAN-DES-GUERETS**	**131 044,40 €**
		TOTAL € HT	**1 367 784,40 €**
		TVA 20%	**273 556,88 €**
		TOTAL € TTC	**1 641 341,28 €**

Les crédits nécessaires sont prévus au budget dans le cadre d'une Autorisation de Programme et Crédit de Paiement

Pour extrait certifié conforme.
M. le Maire,
Olivier CHASTEL

La secrétaire de séance,
Laëtitia RAOUL